

# LE HANDICAP AU TRAVAIL

## Une affaire drôlement sérieuse

Après tout  
ce temps, la direction a  
bien réfléchi et voilà la solution :  
une loupe ! C'est super, non ?

Ah oui, super,  
effectivement !



*Conception* : ORS BFC et M. Choubi  
*Impression* : Université de Franche-Comté  
*Rédaction* : ORS BFC



*Financement* : AGEFIPH et FIRAH



Cette bande-dessinée est le fruit d'une recherche participative sur la santé au travail et le rapport aux risques professionnels des personnes en situation de handicap travaillant dans des administrations et des entreprises ordinaires. Cette recherche a été coordonnée par l'Observatoire régional de la santé de Bourgogne-Franche-Comté (ORS BFC) et réalisée en partenariat avec le Laboratoire de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Franche-Comté (LaSA-UFC). Elle a été financée par la Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap (FIRAH) et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH).

Elle est issue d'une enquête par entretiens menés auprès de travailleurs et travailleuses en situation de handicap physique ou sensoriel (TH), de leurs proches, d'employeurs, de référents handicaps et de personnels des ressources humaines. L'analyse a permis l'identification de messages forts, présentés dans cette BD. Ces messages ont été sélectionnés par les membres de deux groupes participatifs qui ont accompagné la recherche. L'un, est composé de travailleurs en situation de handicap, l'autre de proches familiaux ; ainsi que par les membres du comité de pilotage appartenant à des structures du champs de l'emploi et/ou du handicap (AGEFIPH, FIPHFP, Pôle emploi, CARSAT, DREETS, MSA, MEDEF, URI CFTD, SSTNFC, ARS, Mutualité française, APF, Cheops, UFC, Formation sécurité pro / FC sauvetage secourisme).

La recherche participative s'est intéressée aux représentations sociales du handicap et de la santé au travail, au vécu des personnes en situation de handicap, de leurs proches et des employeurs pour comprendre les points critiques, les freins rencontrés par chacun et les leviers dont ils disposent. Cette BD vise à ouvrir le dialogue et à sensibiliser les citoyens et citoyennes aux difficultés rencontrées et décrites par les personnes en situation de handicap, en termes d'insertion professionnelle, de reconversion, de conciliation entre activités de travail et handicap... Le ton choisi est celui de l'humour pour aborder des situations souvent très difficiles.

# CONTINUER À EXISTER AVANT TOUT



**TU TROUVES DES MOYENS POUR TE DÉBROUILLER, POUR  
ESSAYER DE FAIRE DES CHOSES. TU ADAPTES TOUT, MOI  
J'AI TOUT ADAPTÉ POUR POUVOIR... CONTINUER À FAIRE.**

(LUC - 34 ANS - BÛCHERON)

L'environnement de travail doit être adapté au handicap sinon le travailleur handicapé devra alors sans cesse s'adapter aux contraintes qui se présentent à lui en prenant parfois des risques pour sa santé.

# DIFFICILE D'ASSUMER SON HANDICAP

Tu es sûr que tu vois bien, quand même ?

Oui, oui,  
c'est juste écrit  
un peu petit,  
non ?



**AVEC LE TEMPS J'AI ACCEPTÉ MAIS AU DÉPART JE VOULAIS TELLEMENT MONTRER QU'ON PEUT ESSAYER DE FAIRE LE PLUS DE CHOSES POSSIBLES. SAUF QU'IL FAUT ÊTRE HONNÊTE, ON PEUT PAS TOUT FAIRE COMME UNE PERSONNE ORDINAIRE, DONC J'ACCEPTÉ DE L'AIDE, J'ACCEPTÉ.**

(CORALIE - 40 ANS - AGENT D'ACCUEIL)

L'acceptation du handicap par la personne concernée constitue un processus pouvant être difficile. Elle implique en effet de se confronter au regard des autres sur le handicap mais aussi à son propre regard.

Ouvrir le dialogue et permettre à la personne handicapée de communiquer sur ses besoins dans un cadre bienveillant est nécessaire afin de rechercher des solutions. Le médecin du travail peut également aider à l'identification des problèmes rencontrés, à l'évaluation et à la mise en place d'aménagements.

# DES PROPOS CULPABILISANTS

Et vous me faites ça rapidement !  
Parce qu'il faut rembourser  
vos aménagements de poste,  
quand même !



**ALORS BON JE FAISAIS PAS TROP ATTENTION ET PUIS UN JOUR LA COLÈRE M'A PRIS PARCE QUE J'AVAIS UNE RESPONSABLE QUI DISAIT QU'ÊTRE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ... QU'IL Y EN AVAIT ASSEZ DANS LA MAISON, QUE C'ÉTAIT TOUS DES BOULETS. QU'ILS ÉTAIENT IMPRODUCTIFS.**

(FRANCK - 55 ANS - AGENT DE SERVICE ADMINISTRATIF)

Si un collègue bénéficie d'aménagements au travail, ceux-ci ont été jugés nécessaires par des médecins.

Or des propos discriminants ou culpabilisants peuvent être tenus vis-à-vis de ces aménagements. Certaines personnes peuvent alors cacher leur handicap, maladie, douleur, par crainte du regard qui sera porté sur elles et des conséquences sur leur activité professionnelle.

# HANDICAP INVISIBLE : PRÉJUGÉS

Je vois pas en quoi il est handicapé, franchement !

Moi, je pense que c'est plutôt un fainéant, oui !



**BEN, COMME C'ÉTAIT PAS UN HANDICAP, ENTRE GUILLEMETS, VISIBLE, ILS PENSAIENT QUE JE SIMULAIS. ET TOUT CE QUE JE RACONTAIS, MON MACHIN : POUR EUX, J'INVENTAIS.**

(CLAIRE - 43 ANS - TECHNICIENNE DE LABORATOIRE)

Un handicap n'est pas forcément visible de l'extérieur. De plus, les difficultés provoquées par le handicap sont souvent mal comprises. Une image négative peut alors être associée aux personnes qui en sont porteuses (fainéantes, profiteuses du système, dépendantes, improductives...). Or tous les êtres humains sont vulnérables. Le handicap, la maladie, les douleurs liées au travail ou à un accident par exemple, peuvent concerner un jour chacun de nous.

# ACCEPTER SON HANDICAP ET LE REGARD DES AUTRES

Ah tiens,  
vous avez  
une canne aujourd'hui ?  
vous vous êtes  
fait mal au pied ?

Non, non,  
j'ai juste une maladie  
des yeux depuis 15 ans.

J'ai décidé  
de ne plus le cacher



**J'AVAIS DU MAL. J'AI MIS UN MOMENT AVANT DE L'ACCEPTER CETTE CANNE (...) JE NE VOULAIS PAS ME SENTIR DIFFÉRENTE DES AUTRES EN FAIT.**

(ALINE - 57 ANS - HÔTESSE DE CAISSE)

Il n'est pas toujours facile d'accepter son handicap. Des discours et des comportements bienveillants des collègues, de la hiérarchie et de l'employeur vis-à-vis du handicap peuvent aider la personne à s'accepter, en restant attentifs aux difficultés qu'elle peut rencontrer sur son lieu de travail.

# LE HANDICAP NE DÉFINIT PAS UNE PERSONNE

Ah, tiens,  
bonjour !

Madame !

Bonjour !

'Jour !



C'était qui,  
Maman ?

Un collègue  
de travail !

Je ne pensais pas qu'elle  
avait un enfant, elle !

Ben,  
pourquoi  
pas elle ?



**J’AI 24 ANS, JE SUIS ÉTUDIANTE EN ART DU SPECTACLE, JE SUIS ANIMATRICE PÉRISCOLAIRE, JE SUIS MARIÉE, JE SUIS PLEIN DE CHOSES QUI FONT QUE JE SUIS MOI ; MAIS CE QUE JE PEUX AFFIRMER, C’EST QUE JE NE SUIS PAS QUE LE HANDICAP.**

(JULIE- 24 ANS – ANIMATRICE PÉRISCOLAIRE)

Les travailleurs handicapés peuvent faire face à certains préjugés et n’être perçus qu’à travers leur handicap. Or ils sont avant tout des personnes comme les autres avec des centres d’intérêt, une vie familiale et des aspirations pour l’avenir.

# GÉRER SON TEMPS : UNE PRÉOCCUPATION IMPORTANTE

Boulot à 8h30, donc se lever,  
étirements, se préparer, petit-déjeuner,  
trajet, re-étirements... Je mets le réveil à 5h30,  
ça me fera une petite grasse mat' !



**LE RÉVEIL, [QUANT À MON HANDICAP] ON MET DES PLOMBES À SE RÉVEILLER, À DÉVERROUILLER, À METTRE SES ORTHÈSES, PRÉPARER SON PETIT DÉJEUNER. VOILÀ, ÇA JE VOULAIS LE PRÉCISER, PARCE QUE DES FOIS, QUAND VOUS ÊTES UN PEU À LA BOURRE, VOUS VOUS ÉNERVEZ SUR VOS CHAUSSURES, VOS ORTHÈSES QUI NE S'ENFILENT PAS VITE. TOUT PREND DU TEMPS EN FAIT, TOUT.**

(PERRINE - 53 ANS - SECRÉTAIRE)

Gérer son énergie, son temps, ses forces est une préoccupation permanente pour les travailleurs handicapés (par exemple se réveiller très tôt le temps que les douleurs matinales s'estompent ou pour avoir suffisamment de temps pour se préparer). Vivre avec le handicap peut alors constituer une charge mentale importante et amener une grande fatigue au quotidien.

# UNE HIÉRARCHIE ET UN COLLECTIF DE TRAVAIL BIENVEILLANTS

Moi, les Travailleurs-handicapés,  
je sais jamais comment  
les prendre ! J'ai toujours  
peur de les froisser !

C'est simple, tu les écoutes,  
tu les motives, et tu prends leurs  
demandes en considération,  
comme tout salarié !



**JE PENSE QUE ÇA DEVRAIT ÊTRE NATUREL. C'EST UNE AUTRE FAÇON DE VOIR LES CHOSES. JE ME DIS QUE SI ON INTÈGRE QUELQU'UN QUI A UN CERTAIN HANDICAP [...] IL VA ÊTRE SUPER CONTENT DE VENIR INTÉGRER UNE ÉQUIPE. ET SI ON L'INTÈGRE CORRECTEMENT, IL VA FAIRE SUPER BIEN SON BOULOT ET AUSSI BIEN QUE LES AUTRES.**

(BENJAMIN- 50 ANS- COMMERCIAL ET ASSOCIÉ DE L'ENTREPRISE)

Ne pas se sentir intégré au collectif de travail, ne pas être reconnu comme « bon professionnel » par sa hiérarchie, mène souvent à une perte de sens du travail et un désinvestissement voire une désinsertion professionnelle.

La prise en compte des limites de la personne, la présence d'un collectif de travail et d'une hiérarchie bienveillants, compréhensifs et inclusifs, à l'inverse, favorisent l'investissement de la personne dans son travail et son entreprise.

# GARDER ESPOIR

On a juste respecté  
ce qu'on avait prévu : aménager  
le réfectoire pour vous  
en faciliter l'accès !

J'y croyais plus !



**ENFIN ICI PAR EXEMPLE J'AI RENCONTRÉ UNE OREILLE ATTENTIVE, LA SECRÉTAIRE DE LA DIRECTION QUI S'OCCUPE AUSSI DES QUESTIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ. ELLE A VRAIMENT... QUAND ON A COMMENCÉ À FAIRE LES ESSAIS EN FAUTEUIL, ON A FAIT ENSEMBLE DES DÉAMBULATIONS, ELLE VOULAIT REGARDER, VOIR TOUT CE QUI COINÇAIT, OÙ EST-CE QUE ÇA PASSAIT PAS. [...] ELLE S'EST BATTUE POUR QUE ÇA COMMENCE SAUF QUE ÇA A PRIS TROIS ANS DE RETARD QUOI. MAIS LÀ-DESSUS ELLE A FAIT AVANCER DES CHOSES.**

(ALEXANDRE - 52 ANS - ENSEIGNANT-CHERCHEUR)

L'aménagement de poste est une obligation figurant dans le Code du travail.

Des dispositifs existent, tels que les services de prévention et de santé au travail (SPST) qui ont pour mission de conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants afin de prévenir toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

# VOUS ÊTES EMPLOYEUR OU TRAVAILLEUR HANDICAPÉ ?

## VOICI DES RESSOURCES POUR VOUS ACCOMPAGNER !



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- la **FIRAH et l'AGEFIPH** pour l'intérêt porté à la recherche ainsi que pour leur soutien financier ;

- les **membres des groupes participatifs** – Bernard H., Françoise C., Hervé D., Hervé H., Isabelle G., Madeleine V., Marie-Hélène D., Mourad A., Pascal H. - de nous avoir accompagnés tout au long de cette recherche, de leur implication et pour les échanges riches au cours de ces groupes de travail ;

- les **membres du comité de pilotage** d'avoir participé à la co-construction de cette BD et leur intérêt pour ce projet et les supports d'application produits ;

- les **travailleurs et travailleuses en situation de handicap**, leur **famille** et les **employeurs** ayant participé à l'étude pour leur disponibilité, la richesse des entretiens et l'intérêt partagé pour les résultats de ce travail ;

- M. Choubi d'avoir accepté d'apporter son talent à des illustrations « drôlement sérieuses ».

CETTE BANDE-DESSINÉE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DE :

